



Conditions financières et générales

Année scolaire 2023/2024

Chemin des Champs-Courbes 25B - 1024 Ecublens
Téléphone : 021 694 29 30 - info@vivalys.ch
www.vivalys.ch

SOMMAIRE	Page
Finance d'inscription unique	3
Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires	3
Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30	3
Repas de midi (yc encadrement) - facultatif	4
Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)	4
Etudes assistées 3P /4P // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25	4
Etudes surveillées 5P // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25	4
Etudes surveillées dès la 6P // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 40	5
Cours privés	5
Transport scolaire - horaires	5/6
Transport scolaire - tarifs	6/7/8
Renouvellement de l'inscription	8
Désinscription et annulation d'une inscription	8/9
Modalités de paiement	9
Autorisations (photos, vidéos et sorties)	9
Dispositions administratives	10
Relation bancaire	10
Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat	10
 ANNEXES	
Horaires 1P & 2P	10
Horaires dès la 3P	11
Récapitulatif des prestations	11/12
Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants	13

Finance d'inscription unique

Dès que l'inscription a été confirmée aux parents, la finance d'inscription de CHF 1'000.00 doit être versée pour chaque nouvel enfant.

La finance d'inscription payée auprès des centres de vie enfantine « les Petits Acrobates » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL, « Le Microcosme » à Lausanne ou « Les 6 Sens » à Saint-Sulpice est déduite de la finance d'inscription de l'Ecole Vivalys.

Dans tous les cas, l'inscription de l'enfant est définitivement confirmée au moment où le paiement de la finance d'inscription a pu être enregistré par l'Ecole Vivalys. Cette finance couvre les frais administratifs d'admission. Elle n'est donc remboursée en aucun cas et n'est pas déductible des factures à venir.

Toute autre et plus ample indemnité pour rupture de contrat est expressément réservée - voir chapitre « désinscription et annulation d'une inscription » ci-après - pages 8 et 9 -.

Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1P	6'720.00	5'040.00	5'040.00	16'800.00
2P	6'760.00	5'070.00	5'070.00	16'900.00
3P	6'840.00	5'130.00	5'130.00	17'100.00
4P	6'840.00	5'130.00	5'130.00	17'100.00
5P	6'880.00	5'160.00	5'160.00	17'200.00
6P	6'920.00	5'190.00	5'190.00	17'300.00
7P	7'140.00	5'355.00	5'355.00	17'850.00
8P	7'500.00	5'625.00	5'625.00	18'750.00
9P	8'120.00	6'090.00	6'090.00	20'300.00
10P	8'520.00	6'390.00	6'390.00	21'300.00
11P	9'160.00	6'870.00	6'870.00	22'900.00

Sont inclus dans les montants indiqués ci-dessus, l'écolage et toutes les activités comprises dans le cadre du programme scolaire ainsi que les fournitures scolaires et les uniformes pour tous les niveaux.

N'est pas inclus dans les montants indiqués ci-dessus la tenue de sport personnelle pour le taekwondo (dobok) qui peut être achetée au prix de CHF 70.00 ou louée pour l'année scolaire au prix de CHF 35.00.

Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	124.00	93.00	93.00	310.00
2 jours	248.00	186.00	186.00	620.00
3 jours	372.00	279.00	279.00	930.00
4 jours	496.00	372.00	372.00	1'240.00
5 jours	620.00	465.00	465.00	1'550.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du matin unique au prix de CHF 15.00.

Repas de midi (yc encadrement) - facultatif

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	272.00	204.00	204.00	680.00
2 jours	544.00	408.00	408.00	1'360.00
3 jours	816.00	612.00	612.00	2'040.00
4 jours	1'088.00	816.00	816.00	2'720.00
5 jours	1'360.00	1'020.00	1'020.00	3'400.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de prendre un repas unique au prix de CHF 25.00.

Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi	216.00	162.00	162.00	540.00
Mardi	216.00	162.00	162.00	540.00
Mercredi (1330-1800)	380.00	285.00	285.00	950.00
Jeudi	216.00	162.00	162.00	540.00
Vendredi	216.00	162.00	162.00	540.00

Pour information

Total 5 jours	1'244.00	933.00	933.00	3'110.00
Total 4 jours (sans mer.)	864.00	648.00	648.00	2'160.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du soir unique au prix de CHF 20.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et de CHF 35.00 pour le mercredi.

Etudes assistées 3P / 4P // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi (45 minutes)	248.00	186.00	186.00	620.00
Mardi (45 minutes)	248.00	186.00	186.00	620.00
Jeudi (45 minutes)	248.00	186.00	186.00	620.00

Etudes surveillées 5P // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi (45 minutes)	248.00	186.00	186.00	620.00
Mardi (45 minutes)	248.00	186.00	186.00	620.00
Jeudi (45 minutes)	248.00	186.00	186.00	620.00

Etudes surveillées dès la 6P // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 40

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi (60 minutes)	330.00	247.50	247.50	825.00
Mardi (60 minutes)	330.00	247.50	247.50	825.00
Jeudi (60 minutes)	330.00	247.50	247.50	825.00
Vendredi (60 minutes)	330.00	247.50	247.50	825.00

Cours privés

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	75.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	50.00
Cours collectifs (dès 4 élèves)	30.00

Les cours privés s'organisent à la demande des parents ou sur recommandation d'un professeur avec l'accord des parents.

Transport scolaire - horaires

Un transport scolaire est organisé au départ des centres de vie infantine « Les Petits Acrobates » à Lausanne, « Le Microcosme » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL ainsi qu'au départ de Morges, Vevey, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges et de la gare de Pully-Nord. Le retour est possible dans l'un ou l'autre de ces mêmes arrêts.

Les tournées sont les suivantes et peuvent être prises « à la carte » en fonction du nombre de jours souhaités.

Aller**Aller dès la 3P**

Ligne	Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
1.0	Gare Pully-Nord	Ecole Vivalys		7 heures 30	Voir en pages 6/7/8
2.0	Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 40	Voir en pages 6/7/8
3.0	Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 50	Voir en pages 6/7/8
4.0	La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 00	Voir en pages 6/7/8
5.0	Morges	Ecole Vivalys		7 heures 50	Voir en pages 6/7/8
6.0	Vevey	Ecole Vivalys		7 heures 00	Voir en pages 6/7/8
7.0	Epalinges	Ecole Vivalys		7 heures 30	Voir en pages 6/7/8
8.0	Le Mont-sur-Lausanne	Ecole Vivalys		7 heures 40	Voir en pages 6/7/8

Aller 1P et 2P

Ligne	Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
1.1	Gare Pully-Nord	Ecole Vivalys		8 heures 00	Voir en pages 6/7/8
2.1	Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 15	Voir en pages 6/7/8
3.1	Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 35	Voir en pages 6/7/8
4.1	La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 50	Voir en pages 6/7/8
5.1	Morges	Ecole Vivalys		8 heures 35	Voir en pages 6/7/8
6.1	Vevey	Ecole Vivalys		8 heures 00	Voir en pages 6/7/8
7.1	Epalinges	Ecole Vivalys		8 heures 25	Voir en pages 6/7/8
8.1	Le Mont-sur-Lausanne	Ecole Vivalys		8 heures 35	Voir en pages 6/7/8

Transport scolaire - horaires (fin)**Retour****Retour (lundi, mardi, mercredi - avec accueil du soir -, jeudi et vendredi)**

Ligne	Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
A	Ecole Vivalys	La Nanosphère	15 heures 40	15 heures 45	Voir en pages 6/7/8
B	Ecole Vivalys	Le Microcosme	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6/7/8
C	Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	15 heures 40	16 heures 10	Voir en pages 6/7/8
D	Ecole Vivalys	Gare Pully-Nord	15 heures 40	16 heures 20	Voir en pages 6/7/8
E	Ecole Vivalys	Morges	15 heures 40	16 heures 00	Voir en pages 6/7/8
F	Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	15 heures 40	16 heures 00	Voir en pages 6/7/8
G	Ecole Vivalys	Epalinges	15 heures 40	16 heures 15	Voir en pages 6/7/8
H	Ecole Vivalys	Vevey	15 heures 40	16 heures 35	Voir en pages 6/7/8

I	Ecole Vivalys	La Nanosphère	17 heures 35	17 heures 40	Voir en pages 6/7/8
J	Ecole Vivalys	Le Microcosme	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6/7/8
K	Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	17 heures 35	18 heures 20	Voir en pages 6/7/8
L	Ecole Vivalys	Gare Pully-Nord	17 heures 35	18 heures 30	Voir en pages 6/7/8
M	Ecole Vivalys	Morges	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6/7/8
N	Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	17 heures 35	17 heures 55	Voir en pages 6/7/8
O	Ecole Vivalys	Epalinges	17 heures 35	18 heures 10	Voir en pages 6/7/8
P	Ecole Vivalys	Vevey	17 heures 35	18 heures 30	Voir en pages 6/7/8

Retour le mercredi (sans l'accueil du soir)

Ligne	Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
Q	Ecole Vivalys	La Nanosphère	13 heures 40	13 heures 45	Voir en pages 6/7/8
R	Ecole Vivalys	Le Microcosme	13 heures 40	13 heures 55	Voir en pages 6/7/8
S	Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	13 heures 40	14 heures 10	Voir en pages 6/7/8
T	Ecole Vivalys	Gare Pully-Nord	13 heures 40	14 heures 20	Voir en pages 6/7/8
U	Ecole Vivalys	Morges	13 heures 40	14 heures 00	Voir en pages 6/7/8
V	Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	13 heures 40	14 heures 00	Voir en pages 6/7/8
W	Ecole Vivalys	Epalinges	13 heures 40	14 heures 15	Voir en pages 6/7/8
X	Ecole Vivalys	Vevey	13 heures 40	14 heures 35	Voir en pages 6/7/8

* au lieu de départ

** au lieu de destination ; heure d'arrivée sujette à variations en fonction du trafic

Transport scolaire - tarifs**Simple course (Gare Pully-Nord) →**

Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	90.00	67.50	67.50	225.00
2 jours	180.00	135.00	135.00	450.00
3 jours	270.00	202.50	202.50	675.00
4 jours	360.00	270.00	270.00	900.00
5 jours	450.00	337.50	337.50	1'125.00

Transport scolaire – tarifs (suite)

Simple course (Les Petits Acrobates → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	84.00	63.00	63.00	210.00
2 jours	168.00	126.00	126.00	420.00
3 jours	252.00	189.00	189.00	630.00
4 jours	336.00	252.00	252.00	840.00
5 jours	420.00	315.00	315.00	1'050.00

Simple course (Le Microcosme → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	51.00	38.25	38.25	127.50
2 jours	102.00	76.50	76.50	255.00
3 jours	153.00	114.75	114.75	382.50
4 jours	204.00	153.00	153.00	510.00
5 jours	255.00	191.25	191.25	637.50

Simple course (La Nanosphère → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	21.00	15.75	15.75	52.50
2 jours	42.00	31.50	31.50	105.00
3 jours	63.00	47.25	47.25	157.50
4 jours	84.00	63.00	63.00	210.00
5 jours	105.00	78.75	78.75	262.50

Simple course (Morges → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	76.00	57.00	57.00	190.00
2 jours	152.00	114.00	114.00	380.00
3 jours	228.00	171.00	171.00	570.00
4 jours	304.00	228.00	228.00	760.00
5 jours	380.00	285.00	285.00	950.00

Simple course (Vevey → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	160.00	120.00	120.00	400.00
2 jours	320.00	240.00	240.00	800.00
3 jours	480.00	360.00	360.00	1'200.00
4 jours	640.00	480.00	480.00	1'600.00
5 jours	800.00	600.00	600.00	2'000.00

Transport scolaire – tarifs (fin)

Simple course (Epalinges → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	106.00	79.50	79.50	265.00
2 jours	212.00	159.00	159.00	530.00
3 jours	318.00	238.50	238.50	795.00
4 jours	424.00	318.00	318.00	1'060.00
5 jours	530.00	397.50	397.50	1'325.00

Simple course (Le Mont-sur-Lausanne → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	90.00	67.50	67.50	225.00
2 jours	180.00	135.00	135.00	450.00
3 jours	270.00	202.50	202.50	675.00
4 jours	360.00	270.00	270.00	900.00
5 jours	450.00	337.50	337.50	1'125.00

Renouvellement de l'inscription

Le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire suivante est tacite sauf désinscription reçue par courrier recommandé adressé à la Direction d'ici au 28 février de chaque année (date du timbre postal fait foi).

Désinscription et annulation d'une inscription

En préambule, il est rappelé que les trimestres comptables sont les suivants :

- 1^{er} trimestre comptable (4 mois): du 1^{er} septembre au 31 décembre
- 2^{ème} trimestre comptable (3 mois): du 1^{er} janvier au 31 mars
- 3^{ème} trimestre comptable (3 mois): du 1^{er} avril au 30 juin

En cas de désinscription annoncée après le 28 février de chaque année les frais suivants sont facturés :

- du 1^{er} mars au 15 juillet pour l'année scolaire suivante : l'équivalent de 2 mois d'écologie
- dès le 16 juillet pour l'année scolaire suivante : l'équivalent du 1^{er} trimestre d'écologie

Pour être valable, l'annonce d'une désinscription doit se faire par lettre recommandée adressée à la Direction. Dans tous les cas, la date du timbre postal fait foi.

L'annulation d'une inscription est soumise aux mêmes délais et conditions qu'une désinscription.

Le départ de l'Ecole Vivalys en cours d'année doit être annoncé à la Direction par lettre recommandée (date du timbre postal fait foi) :

- au plus tard le 31 octobre pour un départ à la fin du 1^{er} trimestre comptable (31 décembre)
- au plus tard le 31 janvier pour un départ à la fin du 2^e trimestre comptable (31 mars)

Au-delà des échéances mentionnées ci-dessus, le trimestre comptable en cours ainsi que le trimestre comptable suivant seront facturés.

Désinscription et annulation d'une inscription (fin)

Ces mêmes conditions s'appliquent pour tous les services ou forfaits figurant dans ces conditions financières et générales. Toutefois, pour les accueils du matin, les repas de midi, les accueils du soir et les transports, une modification de la fréquentation est possible moyennant préavis d'un mois pour la fin d'un mois, après avoir obtenu l'accord écrit de la Direction.

Modalités de paiement

Les prix sont calculés forfaitairement, ce pour l'ensemble des prestations mentionnées dans ces conditions financières et générales. Ils sont basés sur le nombre de semaines d'activité pour le trimestre complet, respectivement pour l'année scolaire complète. Ils tiennent compte notamment des absences pour les activités extrascolaires et les vacances. Aucune réduction ne sera accordée même en cas de résiliation anticipée.

Tous les montants s'entendent en CHF (francs suisses) et TVA comprise (sur les prestations soumises).

Les modalités de paiement (mensuel, trimestriel et annuel) indiquées ci-dessous s'appliquent uniquement à la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires ».

Modalités de paiement : **Mensuel** : 10 factures émises d'août à mai, payables par mois d'avance. Un supplément de 3% du montant de l'écolage est facturé.

Trimestriel : 3 factures émises par année ; une en juin pour le 1^{er} trimestre, une en décembre pour le 2^{ème} trimestre et une en mars pour le 3^{ème} trimestre. Les trois factures sont payables par trimestre d'avance.

Annuel : 1 facture émise en juin payable par année d'avance. Un rabais de 3% du montant de l'écolage est déduit.

Un paiement par acompte n'est pas possible pour les facturations trimestrielles et annuelles. Tout paiement par acompte entraîne automatiquement et sans information préalable une majoration de 3% du montant encaissé hors délais prévus.

Toutes les autres prestations (soit toutes sauf la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires ») sont facturées mensuellement; par mois d'avance sans supplément (+3%), ni rabais (-3%).

Autorisations (photos, vidéos et sorties)

Les parents autorisent par leur signature sur le formulaire d'inscription l'Ecole Vivalys à :

- ✓ Filmer et photographier leur enfant dans le cadre de toutes les activités de l'école ainsi qu'à diffuser ces images sur le site internet www.vivalys.ch ou, par exemple, dans le hall d'entrée de l'école sans toutefois que l'enfant ne soit d'une quelconque manière identifiable (aucune mention du prénom, ni du nom) et dans le respect total de la dignité de l'enfant.

Les parents acceptent tacitement ces dispositions concernant la diffusion d'images de leur enfant. Dans le cas contraire, ils doivent le faire savoir en faisant parvenir un mail à info@vivalys.ch en indiquant de manière précise, le prénom et le nom de l'enfant. Un message de confirmation leur parviendra.

- ✓ Effectuer des sorties en transports publics ainsi qu'au moyen du bus scolaire.

Dispositions administratives

Une absence de désinscription (v/pages 8 et 9) et/ou la signature du contrat d'inscription vaut acceptation des présentes conditions financières et générales.

Les présentes conditions financières et générales sont valables dès l'année scolaire 2023/2024. Elles annulent et remplacent toutes les précédentes.

Ces conditions financières et générales s'appliquent à tous les élèves admis pour l'année scolaire en cours quelle que soit l'édition des conditions financières et générales initialement signée par les parents. Toute modification et adaptation des tarifs demeure réservée.

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant des présentes conditions financières et générales et des contrats s'y rapportant, quel que soit le domicile des parents ou des titulaires de l'autorité parentale.

Le for juridique est à Lausanne.

Relation bancaire

Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

IBAN CH43 0076 7000 K531 7020 0

BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX
Clearing : 767
CCP de la banque : 10-725-4

Compte ouvert au nom de :

Ecole Vivalys SA
Chemin des Champs-Courbes 25B
1024 Ecublens

Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat

Ouverts aux 3 à 15 ans, les camps des Graines de Curieux sont destinés aux enfants qui désirent passer des vacances scolaires où l'on s'amuse et où l'on fait des expériences et découvertes. Les détails sur les activités proposées sont disponibles sur le site internet www.lesgrainesdecurieux.ch.

Les camps ont lieu durant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël et durant le mois d'août). L'accueil et l'accompagnement des enfants sont assurés par une équipe de professionnels de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Horaires 1P & 2P

L'horaire suivant est valable pour la 1P et la 2P.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1530	Ecole	Obligatoire
1530-1800	Accueil du soir	Facultatif

Mercredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Horaires dès la 3P

L'horaire suivant est valable dès la 3P.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1150	Ecole	Obligatoire
1150-1320	Repas	Facultatif
1320-1535	Ecole	Obligatoire
1535-1800	Accueil du soir	Facultatif

Mercredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1150	Ecole	Obligatoire
1150-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Horaire des études assistées (3P / 4P - 45 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi
1540-1625	1540-1625	1540-1625

Horaire des études surveillées (5P - 45 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi
1540-1625	1540-1625	1540-1625

Horaire des études surveillées (dès la 6P - 60 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1540-1640	1540-1640	1540-1640	1540-1640

Récapitulatif des prestations

L'ensemble des prix indiqués ci-dessous sont calculés pour une présence de **5 jours** par semaine pour une année scolaire complète. En dehors de l'écolage, il est toutefois possible de réserver une prestation **pour un jour seulement**. Les prix pour une présence journalière se trouvent directement dans les conditions financières et générales (page 3 et suivantes).

	Ecolage	Accueil du matin	Repas	Accueil du soir *	Etudes assistées **	Etudes surveillées ***	Etudes surveillées ****
1P	16'800.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			
2P	16'900.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			
3P	17'100.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00	1'860.00		
4P	17'100.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00	1'860.00		
5P	17'200.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00		1'860.00	
6P	17'300.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			3'300.00
7P	17'850.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			3'300.00
8P	18'750.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			3'300.00
9P	20'300.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			3'300.00
10P	21'300.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			3'300.00
11P	22'900.00	1'550.00	3'400.00	3'110.00			3'300.00

Transport scolaire : page 6 et suivantes

Récapitulatif des prestations (fin)

- * L'horaire de l'accueil du soir du mercredi est de 13 heures 30 à 18 heures 00.
- ** Les élèves peuvent participer aux études assistées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois études assistées par semaine (le maximum), 45 minutes.
- *** Les élèves peuvent participer aux études surveillées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois devoirs surveillés par semaine (le maximum), 45 minutes.
- **** Les élèves peuvent participer aux études surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis (4 jours par semaine), le prix indiqué correspond à quatre devoirs surveillés par semaine (le maximum), 60 minutes.

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	75.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	50.00
Cours collectifs (dès 4 élèves)	30.00

Prestation unique (pour chaque nouvel élève ; une fois pour toute sa scolarité)

	Finance de base	Les Petits Acrobates/La Nanosphère/Le Microcosme/6 Sens *
Finance d'inscription unique	1'000.00	750.00

- * La finance d'inscription payée auprès des centres de vie enfantine « les Petits Acrobates » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL, « Le Microcosme » à Lausanne ou « Les 6 Sens » à Saint-Sulpice est déduite de la finance d'inscription de l'Ecole Vivalys.

Prestation unique obligatoire

	Achat	Location*
Dobok (tenue de sport personnelle pour le taekwondo)	70.00	35.00

- * par année scolaire

Accueil pendant les vacances scolaires - facultatif

Les inscriptions se font directement via le site internet de notre partenaire privilégié : www.lesgrainesdecurieux.ch.
Accueil pendant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël et durant le mois d'août) de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants

Age de l'enfant	Ecole Vivalys	Suisse (HarmoS)	France	UK
3 ans à 4 ans	Petite Section *		Petite Section	Nursery
4 ans à 5 ans	1P **	1P ***	Moyenne Section	Reception
5 ans à 6 ans	2P	2P	Grande Section	Year 1
6 ans à 7 ans	3P	3P	CP	Year 2
7 ans à 8 ans	4P	4P	CE1	Year 3
8 ans à 9 ans	5P	5P	CE2	Year 4
9 ans à 10 ans	6P	6P	CM1	Year 5
10 ans à 11 ans	7P	7P	CM2	Year 6
11 ans à 12 ans	8P	8P	6 ^{ème}	Year 7
12 ans à 13 ans	9P	9S	5 ^{ème}	Year 8
13 ans à 14 ans	10P	10S	4 ^{ème}	Year 9
14 ans à 15 ans	11P	11S	3 ^{ème}	Year 10

* Cette classe préparatoire est proposée au sein des centres de vie enfantine « Les Petits Acrobates » à Lausanne, « Le Microcosme » à Lausanne et « La Nanosphère » à l'EPFL. Il est toutefois possible de rejoindre l'Ecole Vivalys sans avoir fréquenté au préalable la Petite Section. Pour l'année scolaire 2023-2024, la Petite Section concerne les enfants nés dès le 15 août 2020.

** Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 pour l'année scolaire 2023-2024.

*** Enfants nés jusqu'au 31 juillet 2019 pour l'année scolaire 2023-2024

V30.01.2023

**ÉCOLE
VIVALYS**